L'Abbaye de Boquen

huit fois centenaire

NIHIL OBSTAT
Saint-Brieuc, 27 Février 1937.

P. CABARET, *vic. gén. hon.*
Censor deputatus,

Saint-Brieuc, le 27 Février 1937,
Imprimatur,
† FRANÇOIS JEAN-MARIE
Evêque de St-Brieuc et Tréguier.

I

SITUATION — ORIGINE

Dans un vallon qu'encerclent de tous côtés de légers monticules, à la lisière d'une forêt qui s'allonge de l'est à l'ouest, dans le proche voisinage de deux ruisseaux,

Cliché Brouazin.

voici les ruines de ce qui fut jadis la noble et riche abbaye de Boquen. Nous sommes presque aux confins sud de l'immense commune de Plénée-Jugon. Le Gouray est à

quatre kilomètres à l'ouest à vol d'oiseau. Collinée au sud-ouest est à six kilomètres en ligne droite, Saint-Jacut-du-Mené de même au sud et Langourla au nord-est.

Le val de Boquen est donc bien une solitude éloignée de tout centre tant soit peu considérable, ce n'est que depuis quelques années qu'une route carossable en permet l'accès. Dans ce désert, d'un abord certainement très peu aisé à l'époque, vint se fixer en 1137 un groupe de moines cisterciens. Ils sortaient de Bégard, grande et féconde abbaye du pays de Trécor, appelés à Boquen, selon toute vraisemblance, car la Charte de Fondation n'existe plus, par Ollivier II, sire de Dinan et Agnorée de Penthièvre son épouse. La date précise et officielle du commencement de l'abbaye serait le 17 octobre; c'était en plein automne et les nouveaux arrivants se trouvèrent dès l'abord aux prises avec les difficultés résultant de la situation de leur demeure en un lieu bas, marécageux, très humide. Mais ces obstacles et les autres inséparables de toute fondation ne furent pas pour les décourager.

II

LES MOINES DE BOQUEN

Ces moines, nous l'avons dit, étaient des Cisterciens. Plus tard, parce que de leurs rangs était sorti l'illustre saint Bernard, ces moines changèrent de nom, on ne les appela plus que Bernardins. Leur nom primitif : Cisterciens venait de ce qu'ils appartenaient à l'Ordre de Citeaux, rameau du grand arbre bénédictin. En 1098, les saints Robert, Albéric et Etienne, avec une vingtaine de compagnons, sortirent de l'abbaye bénédictine de Molesmes en Champagne et s'en allèrent fonder le Nouveau Monastère de Citeaux, à 20 kilomètres de Dijon, en Bourgogne. Ils se proposaient, en établissant cette nouvelle abbaye, d'y vivre, de s'y sanctifier, en conformant entièrement leur existence à la Règle de saint Benoît pratiquée intégralement en sa lettre et en son esprit, sans addition, sans retranchement. Après une longue et douloureuse attente de quinze années, Dieu bénit leur entreprise. Citeaux vit arriver dans son enceinte saint Bernard et trente de ses parents ou amis; bientôt, ce fut une telle affluence de recrues qu'il fut nécessaire d'essaimer. Coup sur coup, furent fondées quatre abbayes : La Ferté, Pontigny, Clairvaux, Morimond, elles furent nommées les quatre premières filles de Citeaux et gardèrent dans l'Ordre qui s'organisa sans tarder une place prépondé-

rante. Ces abbayes essaimèrent à leur tour : de proche en proche, les Cisterciens étendirent leurs établissements dans toute l'Europe. Ils passèrent jusqu'à Chypre et comptèrent plus d'un monastère en Syrie et en Palestine. Il y eut, à une certaine époque, plus de 700 maisons d'hommes et un nombre plus considérable encore de maisons de Moniales.

Dès l'année 1130, les Cisterciens arrivaient en Bretagne et s'installaient à Bégard, venant de l'Aumône au Diocèse de Chartres. Tout de suite Bégard prospéra : en 1132 une colonie sort pour fonder Le Relec au diocèse de Léon ; en 1136, c'est Langonnet qui en reçoit une seconde ; en 1137, deux autres s'en vont établir Saint-Aubin et Boquen au diocèse de Saint-Brieuc. Un cinquième essaim ira peupler Lanvaux au diocèse de Vannes en 1138 et un sixième Coatmaloën, diocèse de Quimper, en 1142. Mais l'Aumône et Bégard ne furent pas seules à donner des Cisterciens à la Bretagne. L'an 1135, saint Bernard recevait des mains du Duc Conan l'investiture du domaine de Buzay, au diocèse de Nantes, où il envoya bientôt des moines de Clairvaux : en 1145, Pontrond, au diocèse d'Angers, fonde Melleray près de Châteaubriant. Et ce n'est pas encore la fin car, en 1172, notre Boquen établira une filiale à Bonrepos près de Gouarec ; en 1177, Carnoët sera fondé par Langonnet ; en 1202, Villeneuve, aux bords du lac de Grandlieu, recevra des moines de Buzay et en 1252 des religieux de Clairvaux viendront peupler la solitude de Prières à l'embouchure de la Vilaine. Si on ajoute à cette liste impressionnante La Vieuxville, diocèse de Dol, affiliée à l'Ordre en 1147, on obtient un total de 14 abbayes de Cisterciens dans les limites de la Bretagne, en outre 2 abbayes de Cisterciennes, l'une à Hennebon : La Joie ; l'autre à Quimper : Kerlot. On le voit, la terre bretonne fut vraiment terre d'élection pour l'Institut cistercien.

Arrivés à Boquen au nombre d'une douzaine avec, à leur tête, un abbé comme l'exigeaient les statuts de l'Ordre et la tradition, les moines trouvèrent un logis disposé à leur usage : logis provisoire sans doute mais qui leur permettait de se mettre de suite à la pratique des exercices de la vie régulière. Cette existence monastique se modelait exactement, nous l'avons dit, sur la Règle de saint Benoît. La journée commençait de bonne heure, entre une heure et trois heures du matin, selon les saisons, selon les solennités. En descendant du dortoir où, avec ses confrères, il prenait ses sept heures environ de sommeil sur une paillasse, tout habillé, protégé par des couvertures, selon le besoin, le moine se rendait à l'église pour y commencer sans retard la célébration de l'office divin qui constituait le principal de tous ses devoirs. L'office était toujours chanté en entier, chaque heure au moment voulu par la liturgie, tout au long de la journée. La messe conventuelle se chantait aussi quotidiennement, à des heures variables selon la saison.

Voici, dans les grandes lignes, comment s'établissait l'équilibre de la vie monastique. Cinq heures, en moyenne, étaient consacrées à la prière vocale en commun, cinq heures à la prière privée ou à l'étude des sciences sacrées au choix; cinq heures au travail manuel, de sept à huit heures au sommeil, restait une bonne heure pour les repas et les soins corporels. Point de temps marqué pour la récréation qui n'était qu'un exercice exceptionnel laissé à la discrétion du Supérieur, le silence étant habituel. Le moine, sauf en cas d'infirmité, était astreint à l'abstinence perpétuelle, mais il pouvait

user de tous les aliments maigres : œufs, poissons, légumes, laitages. En Carême et pendant l'Avent, la loi ecclésiastique du Moyen Age interdisant le laitage et les œufs, obligeait les Cisterciens à s'en priver comme les fidèles. Le jeûne s'observait les deux tiers de l'année ; ce n'est qu'au temps pascal et depuis la Trinité jusqu'au 14 septembre qu'il était rompu et que la Communauté prenait deux repas, l'un vers 11 heures du matin, l'autre vers cinq heures du soir : aux jours de jeûne, l'unique réfection avait lieu vers deux heures, depuis le 14 septtembre jusqu'au Carême, et vers quatre heures en cette dernière période.

Tous les genres de travaux étaient pratiqués dans les monastères cisterciens. Le programme tracé par la Règle voulait que la maison se suffise à elle-même autant que possible, on y trouvait donc tous les corps de métiers, chacun avec son atelier; il y avait aussi des jardins, une ferme avec son outillage et son cheptel, des étangs et viviers pour l'élevage du poisson. « Le moine doit vivre de son travail. » Ce vœu émis par saint Benoît les Cisterciens avaient voulu le réaliser et c'est pourquoi le travail manuel sous toutes ses formes, adapté aux idonéités d'un chacun, était très en honneur parmi eux. Ce qui n'excluait d'ailleurs, en aucune façon, le goût de l'étude et l'application aux sciences sacrées, auxquelles était religieusement réservé le temps déterminé par la Règle.

Tel fut le genre de vie pratiqué à Boquen par les moines venus de Bégard. Rien ne laisse supposer qu'on s'y soit comporté autrement que dans les autres monastères de l'Ordre et qu'on ne s'y soit pas conformé exactement à la Règle et aux Statuts.

Nous ne possédons pas de données précises sur le nombre des religieux que renferma Boquen. Ce nombre varia sans doute beaucoup selon les époques, comme partout ailleurs. Aux XII[e] et XIII[e] siècles, les abbayes cisterciennes étaient très peuplées ; une abbaye ordinaire comptait aisément une centaine de moines et plusieurs centaines de convers ; aux siècles suivants, ce nombre alla en diminuant progressivement, sous des influences diverses, pour en venir à un chiffre plus que modeste. Dans les dernières décades de son existence, Boquen ne possédait que trois ou quatre moines; pendant les deux premiers siècles, si on s'en tient à la considération des dimensions de l'église, du chapitre, des lieux réguliers, on ne se trompera guère en lui attribuant la centaine de moines des abbayes ordinaires, doublée par au moins autant de convers. Tout monastère cistercien comportait, en effet, deux catégories de religieux : les moines et les convers. Chacun avait son costume, sa règle, son habitation propre. Le moine était clerc, il chantait donc l'office, s'adonnait aux saintes lectures en dehors des heures de travail manuel, portait la couronne et la coule et se rasait aux époques déterminées par la coutume. Sa Règle était, nous le répétons encore, celle de saint Benoît pratiquée en son intégrité. Les convers suivaient par contre un règlement dressé par l'Ordre et intitulé : Us des Convers ; ils portaient la barbe et rasaient entièrement leurs cheveux de temps à autre. Non seulement ils ne faisaient pas partie de la cléricature mais ils ne savaient même pas lire la plupart du temps; ils s'adonnaient surtout aux travaux des champs, n'allant à l'église que pour peu de temps le matin et le soir et récitant pour office un certain nombre de Pater. Leurs jeûnes étaient beaucoup moins nombreux que

ceux des moines, leur sommeil plus long, ils mangeaient ensemble, couchaient en un dortoir commun et ne se rencontraient avec les moines qu'à l'église le soir pour les Complies et aux offices des dimanches et fêtes. Ils revêtaient une chape au lieu de coule. En somme leur vie, moins austère que celle des moines, se rapprochait beaucoup de celle des manants et paysans de l'époque. C'était aux convers qu'était confié le soin des granges ou fermes dépendant de l'abbaye ; un certain nombre d'entre eux y résidait habituellement, ne se rendant au monastère que les dimanches et fêtes chômées. Très nombreux au Moyen Age, les convers devinrent rares dans la suite. Boquen ne semble en avoir possédé qu'en passant aux deux derniers siècles de son existence monastique.

III

L'ABBAYE DE BOQUEN — ADMINISTRATION

La colonie venue de Bégard avait à sa tête un Supérieur portant le titre d'abbé, c'est-à-dire « Père ». C'est que l'abbé, dans la pensée et l'intention du législateur saint Benoît, tient la place du Christ et est véritablement le Père de la famille monastique. Père, il l'est au temporel, il lui appartient en effet de pourvoir à tous les besoins, à toutes les nécessités de ses religieux ; il l'est davantage encore au spirituel, car c'est à lui qu'il revient de nourrir leur intelligence du pain de la divine doctrine, d'embraser leur cœur des flammes du céleste amour, de courber leur volonté sous le joug doux et léger du service du Christ. S'il est Supérieur, Prélat, c'est-à-dire Chef, l'abbé est avant tout Père, il aime ses enfants et ses enfants lui rendent son affection. La vie monastique, dans ces conditions, est une véritable vie de famille, elle en a les charmes, l'intimité, la douceur, elle en procure tous les avantages. Il paraît que le premier abbé de Boquen fut un certain Adonias et qu'il fut béni par l'évêque de Tréguier, Guillaume. Le choix n'était pas heureux, des motifs humains l'avaient sans doute inspiré. Adonias, dit-on, était frère d'Ollivier de Dinan, le fondateur du monastère, mais cela ne lui conférait pas les talents requis pour une charge comme celle qu'on

lui confiait; il fallut bientôt le mettre de côté; on élut à sa place Guéthenoc qui nous est représenté comme un personnage très pieux, très versé en même temps dans les sciences divines et humaines. La communauté des moines choisissait son abbé, sous la direction et d'après les conseils de l'abbé de la Maison-Mère, qui présidait aux opérations du vote et confirmait ou infirmait le choix. Cet abbé de la Maison-Mère, auquel on donnait le nom de Père Immédiat, jouait un rôle important dans la marche normale du monastère. Chaque année, il devait faire la Visite canonique, consistant en un contrôle sérieux de toute la maison au temporel comme au spirituel; il était le conseiller-né de l'abbé dans les cas épineux; en cas de vacance du siège abbatial, il prenait la direction des affaires jusqu'à ce qu'un nouveau titulaire fut désigné. Il était à la fois contrôleur et tuteur, contrôleur en temps normal, tuteur en temps de vacance du siège. Il devait d'ailleurs rendre lui-même compte de son administration à son Père Immédiat ; en dernier ressort le Chapitre général, réunissant chaque année à Cîteaux tous les abbés pour délibérer sur les besoins de l'Ordre, garantissait encore un nouveau gage de bon fonctionnement à toute la machine monastique. Tout ce système administratif si ingénieusement équilibré devait pourtant s'avérer inefficace, il serait impuissant à prévenir la décadence. Nous ne pouvons ici en exposer le pourquoi.

La liste des abbés de Boquen est loin d'être complète, elle présente de nombreuses lacunes dans les divers catalogues que nous donnent les auteurs. On trouvera à la fin de cette Notice un de ces catalogues. Il n'aura pas, d'ailleurs, la prétention d'être parfait.

Il importe extrêmement de partager la série des abbés en deux catégories, les abbés réguliers et les abbés commendataires. C'est qu'entre les uns et les autres il y a des différences essentielles que trop souvent on oublie ou on ignore.

Boquen fut gouverné jusqu'au XVI[e] siècle par des abbés réguliers ; dès avant le Concordat de 1517 qui stabilisa l'institution, ce furent des abbés commendataires qui présidèrent à ses destinées. Deux catégories de chefs, deux périodes fort distinctes.

Les abbés réguliers, nous l'avons dit, étaient élus par les moines du couvent, ils étaient eux-mêmes moines, tenus à la résidence, à l'observance monastique ; ils avaient la pleine et entière administration du monastère au spirituel comme au temporel sous le contrôle des Supérieurs majeurs. Ils admettaient donc les sujets qui se présentaient au noviciat et à la profession, ils nommaient et révoquaient les officiers de la maison : prieur, cellerier, chantre, etc.; tenus de consulter les profès composant le chapitre dans les cas les plus graves, le conseil particulier formé par quelques anciens dans les circonstances ordinaires, ils jouissaient d'une autorité très grande, mais pas du tout arbitraire et absolue, limitée qu'elle était par la Règle et les Statuts de l'Ordre. Les moines cisterciens, en effet, à la différence d'autres religieux, ne promettent pas l'obéissance d'une façon indéfinie. l'obéissance en ce qui est prescrit de bien par l'autorité, ils s'engagent selon la Règle de saint Benoît, ni au-dessus, ni au-dessous comme l'explique saint Bernard, ils peuvent sans doute faire davantage, on peut leur demander tout ce qui est bien, bon, mais pas en vertu de leur vœu.

Toute autre était la condition des abbés commendataires. D'abord, au lieu d'être choisis par la Communauté, ils étaient imposés par le pouvoir civil : imposés est bien le terme voulu, car les moines les subissaient, mais ne les acceptaient qu'à contre-cœur et cela se conçoit aisément.

En second lieu, ces abbés imposés n'étaient pas moines; si, en principe, ils devaient appartenir au clergé régulier ou séculier, souvent, très souvent, ils se contentaient de recevoir la tonsure et, pour le reste, n'avaient rien ou si peu d'ecclésiastique; parfois, ils n'eurent même aucune attache avec le Clergé. Ensuite, ils n'étaient tenus ni à la résidence ni, encore moins, à la vie conventuelle régulière : d'habitude, ils résidaient au loin, vivant à leur convenance, paraissant de temps à autre à l'abbaye, il y en eut qui n'y mirent jamais les pieds.

Ces abbés commendataires n'avaient aucun pouvoir sur la Communauté. Ils ne possédaient point de juridiction au spirituel, le gouvernement des moines ne les regardait en aucune façon et ils ne pouvaient s'en mêler sous un prétexte quelconque. Toute autorité, sous ce rapport, était dévolue au Prieur, nommé par l'Ordre non plus par la Communauté, Prieur dont les fonctions n'étaient pas à vie mais qui était révocable au gré de l'Ordre.

L'administration de l'Abbaye était donc partagée : au Prieur conventuel le spirituel, le gouvernement de la Communauté ; à l'abbé commendataire le temporel, la gestion des biens dont il percevait les revenus, à charge pour lui de pourvoir à l'entretien des bâtiments et à la subsistance des religieux. On voit de suite le résultat le plus clair de pareille combinaison, elle ne pouvait qu'aboutir à la ruine des abbayes. Préoccupé avant tout

de ses intérêts, l'abbé commendataire fit le raisonnement très simple que, moins il y aurait de moines à nourrir, moins de bâtiments à entretenir, plus élevés seraient ses revenus. Il visa donc à la diminution du nombre des religieux pendant qu'il laissait tomber des bâtiments devenus d'ailleurs trop grands, beaucoup trop grands pour quelques pauvres moines, 4 ou 5 à Boquen au plus, qui erraient perdus dans les grands cloîtres, les grandes salles, la grande église construite jadis pour une centaine de moines et quelques centaines de convers...

Comme il n'était plus possible, avec si peu de monde, de s'acquitter exactement des exercices monastiques, la régularité disparut bientôt et ce fut la décadence au spirituel comme au temporel. Nous ne pouvons passer sous silence ici une autre cause et très influente de la ruine spirituelle des abbayes, il faut la chercher dans le mode absolument abusif et inadmissible du recrutement des religieux. Trop souvent, d'après la coutume de l'époque, ce n'étaient pas les intéressés qui choisissaient leur vocation, c'était le chef de famille qui déterminait et fixait l'avenir de chacun des enfants; un tel recueillerait l'héritage paternel et perpétuerait le nom, cet autre serait chevalier de Malte, celui-ci prêtre séculier, celui-là moine, etc... Il est aisé de comprendre qu'un système pareil ne pouvait que produire les plus fâcheux résultats. Le malheureux fils de famille condamné à passer son existence entre les quatre murs d'un monastère, en des exercices pour lesquels il n'éprouvait aucun goût et n'avait souvent aucune aptitude, ne pensait qu'à une chose, adoucir sa prison, rendre sa vie le moins pénible possible, tâcher de se procurer une situation qui lui permettrait une amélioration quelconque de son sort. On accuse souvent les moines d'avoir manqué de ferveur,

d'idéal, on se scandalise de leur relâchement, qu'on s'en prenne plutôt à la société contemporaine qui rendait impossible une vie religieuse normale en la mettant dans des conditions qui l'empêchaient non seulement de se développer mais même de se maintenir à un niveau convenable. C'est l'intrustion de l'autorité civile, de l'élément séculier dans la vie monastique, empêchant, paralysant le jeu normal de ses institutions, qui a contribué à sa décadence et à sa ruine plus que toute autre cause. C'est un fait incontestable pour quiconque étudie l'histoire des monastères, des abbayes cisterciennes en particulier. Le nombre exact des abbés réguliers qui gouvernèrent Boquen n'a pu être déterminé, nous l'avons déjà vu, les documents faisant défaut, la liste des abbés commendataires semble complète.

Dans la double série des abbés nous aurons à signaler quelques noms dans la suite.

IV

LES ÉDIFICES DE BOQUEN

Le visiteur qui arrive au Val de Boquen est tout d'abord frappé de l'ampleur des bâtiments en ruines qu'il a sous les yeux. Cependant, actuellement, il se rend compte malaisément de ce que furent les édifices monastiques aux siècles de la splendeur. On ne peut s'en faire une juste idée que si on connaît les usages cisterciens au sujet des bâtiments. Les moines de Citeaux, dans tous les pays où ils se fixèrent, suivirent pour la construction de leurs monastères un plan uniforme, dont nous donnons en appendice les lignes générales. Pour le style, aucune règle n'est déterminée en leurs Statuts, mais le plan était tellement lié à leurs coutumes liturgiques et conventuelles, coordonné avec elles, qu'on ne pouvait s'en écarter d'une façon notable sans s'exposer à jeter la perturbation dans les observances, à troubler la régularité, ce qu'il fallait éviter avant toutes choses. Liberté pour le style ; stricte obligation pour le plan ; ajoutons une autre caractéristique cistercienne : simplicité partout. Pour des motifs inspirés sans doute par la pauvreté, mais aussi pour des raisons plus ou moins mystiques, non seulement tout luxe, toute recherche, mais encore toute ornementation proprement dite étaient absolument exclues des bâtisses cisterciennes et de leur ameuble-

ment. Qu'on n'aille pas en conclure que la beauté, que l'art en étaient bannis; bien au contraire, ce qui subsiste des édifices claustraux élevés par les moines de Citeaux aux XII[e] et XII[e] siècles présente un caractère artistique, une beauté qui n'ont pas échappé aux observateurs avertis. Rien de banal, de vulgaire, d'étriqué; une grandeur, une noblesse singulières règnent jusque dans les détails; tout respire cette beauté substantielle qui résulte d'un plan harmonieusement conçu, réalisé avec des matériaux de choix. La pureté des lignes est soulignée, dirait-on, par l'absence même des motifs de pure ornementation; on éprouve une impression de sérieux, de fort, de solide : l'âme trouve la satisfaction de ses plus intimes, de ses plus délicates aspirations. Certes, ils n'ont vu, ils n'ont examiné aucun édifice cistercien antique, ceux qui prétendent que les confrères de saint Bernard étaient comme lui, ennemis de l'art, de la beauté, qu'ils leur étaient au moins étrangers ; qu'ils aillent à Clairvaux, l'abbaye de saint Bernard, qu'ils jettent un simple coup d'œil sur la maison des Convers bâtie sous la direction du grand abbé, ils changeront sans doute de sentiment et ils comprendront mieux certains passages de ses ouvrages qui excitent leur étonnement, leur scandale parfois.

Le monastère de Boquen fut certainement construit d'après le plan traditionnel de l'Ordre, ce qui en reste le démontre d'une façon incontestable : ajoutons que ces vestiges sont très propres à nous donner une idée de l'art cistercien.

Les édifices formaient un quadrilatère aux côtés de longueur inégale, dont le centre était occupé par une cour ou préau entourée d'une galerie couverte desservant les divers locaux. Au sud, l'église délimite tout un

côté; à l'opposé, au nord, le réfectoire, flanqué d'un côté du chauffoir, de l'autre, de la cuisine. A l'est, le dortoir des moines à l'étage, au rez-de-chaussée, la sacristie, le chapitre, l'escalier du dortoir et la salle des moines ou grande salle; à l'ouest, séparée du cloître par un étroit passage, la maison des Convers comprenant à l'étage leur dortoir, au rez-de-chaussée leur réfectoire et un cellier. Telle était à Boquen, comme dans les autres abbayes de l'Ordre, la disposition générale des différents édifices composant le monastère proprement dit. Il y avait, en outre, ce qu'on pourrait appeler les dépendances obligées, la porterie, l'hôtellerie, l'infirmerie des moines et celle des convers, sans parler des ateliers et des bâtiments affectés à l'exploitation agricole. L'emplacement de la porterie est bien visible à Boquen; à l'est du chapitre, dans ce qui est aujourd'hui un jardin, on retrouve les fondations de l'infirmerie : rien ne subsiste de l'hôtellerie; quant aux ateliers, on peut supposer que les masures en ruines qui entourent le moulin et la cour d'entrée occupent leur site ; la ferme existe encore, en partie au moins, elle se nomme toujours : la Cour, comme jadis, et ne fait plus partie du domaine de Boquen.

L'église est ce qu'il y a de plus imposant, de mieux conservé des anciens édifices : elle date, pour sa plus grande partie, de la fin du XII[e] siècle et présente tous les caractères du style de transition en usage à cette époque : arcades ogivales, fenêtres en plein ceintre. La longueur, actuellement, est de près de 50 mètres, mais ce qu'on nomme habituellement le chœur et ce que les Cisterciens appellent « le presbytère », ayant été reconstruit et assez considérablement allongé au XV[e] siècle, les proportions ne sont plus les mêmes que primitivement. Nous avons ici une église entièrement conforme au plan typique

cistercien : Un édifice cruciforme à trois nefs avec transept sur lequel s'ouvrent quatre chapelles orientées et un chœur jadis peu profond aujourd'hui très allongé. Sans doute, il ne subsiste plus qu'une nef, mais il est facile de

L'Eglise, vue dans le Transept et le Sanctuaire
Cliché Brouazin.

retrouver les traces des nefs latérales supprimées aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. L'administration commendataire ayant réussi à réduire considérablement le nombre des moines, trouva l'église beaucoup trop grande ; elle fit donc boucher les trois arcades qui, de chaque côté, ouvraient sur les nefs latérales et laissa tomber celles-ci

faute d'entretien, si elle ne les fit pas démolir. De même, pour n'avoir pas à entretenir le vitrage des fenêtres, elle en fit murer bon nombre, en tout ou partie, comme il est encore aisé de le constater. Réduite à ses quatre murailles, privée de ses collatéraux et du porche qui précédait la maîtresse porte, l'église abbatiale de Boquen a encore grand air; on est vivement impressionné quand on arrive devant sa façade austère qu'agrémente seul le portail mutilé aux très sobres ornements. On entre et on est saisi par la majesté de cet ensemble très simple mais aux belles proportions, aux lignes très pures. Les chapiteaux des colonnes en granit du pays sont peu fouillés, décorés de feuillages et d'autres motifs empruntés à la flore locale sauf celui du coin sud-est du transept où sont esquissés des masques dont il est difficile de saisir la signification. L'église, à l'exception des chapelles du transept, ne fut jamais voûtée : selon l'usage très répandu en Bretagne, elle était couverte d'un lambris en bois, masquant la charpente et le toit. Au centre du transept s'élevait une flèche légère en bois renfermant les deux cloches conventuelles ; il n'y eut point de tour proprement dite, de clocher à l'éclatante sonnerie, la coutume cistercienne proscrivant impitoyablement tout cet appareil injustifié d'ailleurs dans la vie monastique telle que Cîteaux la concevait. Un escalier ménagé dans l'épaisseur du mur conduisait au clocheton; il existe encore et son entrée se trouve dans la chapelle la plus voisine de la sacristie.

Dans la nef de l'église se trouvaient les stalles du chœur des moines depuis le transept jusqu'au jubé placé à la hauteur de la piscine visible dans la muraille du côté droit. Sous le jubé existaient deux autels : au delà, jusqu'à la grande porte, se tenaient les convers dans le

chœur qui leur était réservé; il n' avait point de lieu fixé pour les étrangers, lesquels n'étaient pas admis, d'une façon habituelle, dans les églises de l'Ordre.

On peut encore distinguer dans le côté gauche du transept, au delà de l'arcade, ouvrant sur l'ancien bas-côté, les restes d'un escalier conduisant à une porte aménagée dans le mur du côté nord ; cet escalier menait au dortoir des moines, ceux-ci pouvaient ainsi descendre directement à l'église pour l'office de nuit. Une autre porte, dans le même mur, donne accès dans la sacristie. Du côté opposé, on sortait de l'église et on accédait au cimetière, situé très probablement contre le chevet, au midi, par la porte percée à cet effet dans le transept sud. Nous ne savons pas avec précision sous quel vocable étaient dédiées les chapelles du transept; de leurs autels rien ne subsiste, seules les piscines destinées à recevoir les ablutions restent, mutilées, mais bien visibles cependant, n'offrant d'ailleurs rien de remarquable. Chacune de ces chapelles était éclairée par une belle fenêtre : la première, du côté sud, devint aveugle lorsqu'on mura sa fenêtre pour lui adosser une autre chapelle extérieure à une époque inconnue. Une partie des meneaux a été retrouvée, servant de blocage, dans le noyau de l'autel.

La partie la plus remarquable de l'église est le chœur; il remplaça le chœur primitif beaucoup moins profond au xv[e] siècle, vraisemblablement lorsque la sépulture de Gilles de Bretagne, devant le maître-autel de l'église, eut valu à l'abbaye, avec une renommée plus grande, des ressources nouvelles. Cinq fenêtres magnifiques, de proportions remarquables, répandaient dans le sanctuaire une lumière abondante. Quatre existent encore avec des vestiges de fénestrage, la cinquième, qui formait le fond

de l'abside, se voit, dit-on, dans l'église de Plénée-Jugon où elle aurait été transportée au siècle dernier.

Une double ouverture avec meneaux élégants, aménagée dans le mur du sud, servait de piscine et de crédence; de l'autre côté, nous rencontrons, presque à la même hauteur, l'ancienne armoire destinée à renfermer les saintes Reliques et les saintes Huiles; plus bas, se faisant face, deux enfeus, ou tombeaux ; à noter dans celui de droite une ouverture donnant sur une chapelle extérieure; enfin une arcade à double retombée marque l'emplacement réservé aux sièges des officiants. Cette arcade romane, vestige du chœur primitif, contraste avec le style général du sanctuaire lequel accuse la dernière période du gothique rayonnant. C'est au milieu de ce sanctuaire que Gilles de Bretagne avait son monument, un gisant en bois que supportait une dalle d'ardoise.

De l'église, on pénétrait dans le cloître par une porte existant dans le collatéral nord près du transept. On ne voit plus aucun vestige de cette galerie couverte où les moines faisaient leurs lectures et se promenaient en silence ; où se déroulaient aussi les processions liturgiques solennelles des Cierges, des Rameaux, de l'Ascension. Rien ne nous laisse supposer quelle était la forme de ses arcades. Il semble bien qu'il n'ait pas été voûté, des corbeaux subsistant à la façade du chapitre indiquent assez qu'il avait une charpente apparente avec ou sans lambris.

En sortant de l'église, on se trouvait dans le cloître dit de la lecture formé par la galerie adossée au bas-côté nord de l'église; des bancs y étaient disposés pour les lectures privées des religieux et pour la lecture publique ou collation qui précédait l'office des Complies.

A l'extrémité de ce cloître, près de la porte et dans le mur du transept de l'église, on voit encore les restes fort curieux de l' « armarium » ou bibliothèque commune des moines. Trois arcades divisées dans le sens de la hauteur en plusieurs compartiments renfermaient les volumes que les religieux pouvaient prendre librement, quitte à les remettre en place, le temps fixé pour la lecture écoulé, afin que d'autres puissent s'en servir eux aussi. Souvent des visiteurs, ignorant les usages monastiques, ont pris les arcades de l'armarium et ses compartiments pour des tombeaux à alvéoles. On y a même vu les fameuses « oubliettes »!!! Outre cette bibliothèque où les moines pouvaient puiser librement, il y en avait une autre, celle-ci fermée, renfermant les volumes réservés que le Chantre, bibliothécaire de droit, ne livrait que sur le vu d'une permission en règle. Elle se trouvait, elle aussi, dans le cloître près de l'autre et occupait la moitié de la salle dite sacristie. On y accède après avoir dépassé l' « amarium », elle ouvre sur le cloître par une porte refaite et mal refaite à une époque inconnue. Cette salle est la seule qui ait conservé sa voûte faite de pierres schisteuses du pays posées sur champ et pressées les unes contre les autres. La cloison qui la divisait jadis en deux pièces a disparu mais on en voit encore les traces; dans la partie voisine du cloître, communiquant avec lui, se trouvait, nous venons de le dire, la bibliothèque et, parfois, les archives de l'abbaye; l'autre partie, ouvrant sur l'église, servait de sacristie. Et qu'on ne s'étonne point de son exiguité; au XII[e] siècle et aux siècles suivants jusqu'au XVII[e], la liturgie cistercienne et les usages de l'Ordre enjoignaient aux prêtres de s'habiller pour les messes privées à l'autel même où ils célébraient, les ornements se trouvant conservés tout auprès dans

une armoire ou coffre. Seuls les ministres des messes conventuelles s'habillaient donc à la sacristie et, comme la simplicité la plus grande était de règle dans les cérémonies aussi bien que dans les ornements, les dimensions de la sacristie étaient très suffisantes pour sa destination.

Après la sacristie, voici que s'offre à nous la façade du chapitre, c'est la perle de Boquen, son joyau. Cette

Chapitre, Sacristie, Armarium, Arcades de l'Eglise
Cliché Brouazin.

façade est tout à fait conforme aux traditions cisterciennes. Une grande porte flanquée de chaque côté d'une arcade géminée, le tout ouvert, sans aucune fermeture, car les séances du chapitre étaient publiques et, du cloître, on pouvait y assister.

Les arcades latérales et la porte sont ornées de colonnettes fort élégantes. « Si le reste du cloître était semblable à la façade du chapitre, remarque M. Geslin de Bourgogne, il devait être du plus bel effet et montrer

que, si les Cisterciens repoussaient tout ornement superflu, ils ne restaient pas pour cela étrangers au sentiment le plus élevé de l'art. »

Le chapitre prenait jour à l'orient par trois fenêtres ogivales longues et étroites, placées au fond d'une arcature qui s'élargissait à l'intérieur. Une existe encore en son entier, les deux autres ne subsistent qu'en partie. La voûte était sans doute soutenue par les colonnes qui gisent au milieu des décombres. « Toute la décoration, ajoute l'auteur cité à l'instant, en dents de scie, bandeaux, feuilles grasses, crochets, est le dernier mot de l'art roman dans l'ouest. Et ce testament, à la fois grave et correct, est resté là parce que, dans ce désert, les acheteurs ont manqué pour exploiter cette carrière de granit sculpté. »

Le sol de la salle capitulaire était en contre-bas du cloître, et il fallait descendre quelques degrés pour y accéder : cette disposition permettait d'établir des gradins tout autour, ce qui fournissait plus de place et permettait l'entrée à une centaine de religieux. Le siège de l'abbé se trouvait à l'orient, devant la fenêtre du milieu; en face, très souvent, on voyait le caveau où recevaient la sépulture les abbés, une simple dalle en marquait l'entrée.

Poursuivant notre exploration, nous rencontrons après la façade du chapitre, un tas de ruines informes; il y avait là, ouvrant sur le cloître un passage conduisant au jardin, un escalier montant au dortoir et une salle voûtée, dite grande salle, affectée au service des moines, qui pouvaient s'y promener, y faire leur lecture, s'y employer, aux jours pluvieux, à divers travaux de petite industrie : reliure des livres, couture, etc...

Dans la galerie nord on trouvait ensuite la porte du chauffoir. Là, en hiver, autour d'une grande cheminée, les religieux pouvaient venir réchauffer leurs membres engourdis, c'était là encore qu'ils graissaient leurs souliers, séchaient leurs vêtements quand ils étaient mouillés.

Venait ensuite le réfectoire : avant d'y entrer pour les repas on se lavait les mains à une fontaine dont on ne saurait fixer ici l'emplacement, aucun vestige n'en ayant subsisté. Le réfectoire communiquait avec la cuisine par une porte et par un guichet; la cuisine n'ayant aucune entrée directe sur le cloître, on y accédait ou par le réfectoire ou, le plus souvent, par une étroite courette qui la séparait et séparait le cloître ouest de la maison des Convers. Ces derniers logeaient dans un grand bâtiment parallèle à la façade de l'église comprenant, à l'étage, tout du long, le dortoir; au rez-de-chaussée, le cellier et la salle où les Convers prenaient leurs repas et assistaient aux conférences de l'Abbé ou du Père-Maître chargé de leur direction spirituelle. On voit encore le guichet qui servait au passage des mets venant de la cuisine à travers la courette signalée plus haut. Une grande cheminée, dont on admire la robustesse et les vastes proportions, permettait, l'hiver, de se chauffer à l'aise : on pouvait y brûler des troncs d'arbres presque entiers.

Du Chauffoir, du Réfectoire, de la Cuisine, il ne reste rien, leur emplacement est occupé par un bâtiment sans aucun caractère élevé aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, édifié avec les restes et débris des vieux édifices tombés faute d'entretien.

La maison des Convers, dans sa partie sud, est, elle aussi, tombée en ruines, un tas de décombres signale sa

place; la partie nord, remaniée au XVII[e] siècle, allongée même d'un disgracieux appentis, percée de grandes ouvertures, ne présenterait plus aucun intérêt si quelques portes aux arcades ogivales ou romanes, une fenêtre du pignon nord retrouvée sous l'enduit et la grande cheminée de la salle des Convers transformée en cuisine, n'attiraient encore l'attention des curieux. C'était là que l'Abbé commendataire avait aménagé pour le Prieur et ses rares moines quelques cellules à l'étage, un réfectoire, un chapitre, une petite salle au rez-de-chaussée. On voit encore des boiseries assez bien conservées dans l'ancienne cellule du Prieur.

Des autres édifices composant les dépendances de l'abbaye, des communs, rien ne subsiste qui mérite d'être signalé. On peut suivre encore aisément le mur de clôture de l'enclos régulier, quoiqu'il soit écroulé en maints endroits, qu'il ait même quelquefois disparu : on retrouve aussi facilement les viviers qui fournissaient le poisson aux moines, l'étang servant à alimenter le moulin : tout cela constituait un ensemble fort judicieusement distribué et aménagé pour l'utilité et pour l'agrément tout ensemble; tout cela malheureusement est en état de dégradation lamentable après plus d'un siècle de négligence et d'abandon.

V

APERÇU HISTORIQUE

Ne prétendant en aucune manière donner ici une Histoire complète de l'Abbaye de Boquen, nous nous contenterons de jeter un regard rapide sur les six siècles et demi de son existence monastique pour en signaler quelques événements plus notables.

Boquen eut des destinées semblables à celles de la plupart des autres abbayes cisterciennes. Deux siècles et demi environ de prospérité. Au spirituel, la ferveur et la régularité marchent de pair dans la maison ; le personnel est nombreux, suffisant tout au moins pour assurer l'exécution normale du programme monastique. Au temporel, après des débuts pénibles et fort laborieux, peu à peu s'est constitué un domaine considérable; des donations nombreuses, des échanges, des achats ont contribué à le former, à l'agrandir, à l'améliorer ; il assure largement l'entretien de la Communauté, pourvoit aux aumônes considérables habituelles dans les monastères de l'Ordre : il est de si belle allure qu'il a déjà commencé à exciter la jalousie, la convoitise de voisins puissants. Les familles seigneuriales des environs qui, au début, ont contribué si libéralement à sa constitution, contemplent maintenant avec des yeux pleins d'envie cette immense tenue que la piété, la charité ont

constituée, que le labeur intense, l'industrie, le savoir-faire des religieux ont augmentée, aménagée, embellie et enrichie ; l'ère des procédés gênants, des procès a commencé déjà ; elle ne prendra fin que le jour où la cupidité criminelle aura ravi à la religion ce que la dévotion lui avait donné et qu'elle avait su faire fructifier et multiplier.

L'existence de l'abbaye se poursuit encore, moins fervente peut-être, mais normale pourtant, jusqu'à l'introduction de la Commende. Ce changement radical dans l'administration, ajouté aux circonstances des temps très défavorables, c'est l'époque des guerres de religion, de la Ligue, époque de confusion, de désordres sans nom, produit à Boquen des effets désastreux. Nous constatons une ruine totale; il n'y a plus, au commencement du XVII[e] siècle, qu'une ombre de Communauté ; quelques pauvres moines, sans observance, errent au milieu des ruines. Car les bâtiments édifiés aux XII[e] et XIII[e] siècles avec tant de soin et tant de peine sont tombés en majeure partie; les abbés commendataires ne se sont pas souciés de leur entretien et les religieux, privés de toute ressource, réduits à un nombre infime, n'ont pu les maintenir. Le domaine lui-même a beaucoup souffert sous la gérance de commendataires absents ou négligents; une partie a été aliénée, dûment ou indûment ; beaucoup de droits, de redevances ont été perdues. Les revenus ont diminué à ce point que Boquen, duquel le dicton populaire affirmait que : Partout où le vent vente, Boquen a rente, Boquen n'est plus considéré que comme un bénéfice de très médiocre importance et de fort peu de ressources.

En 1663, l'abbé commendataire Urbain d'Espinay introduit des moines réformés en son abbaye et lui

redonne de la sorte un peu de vie. Nous disons un peu de vie, car les ressources allouées à la subsistance des religieux ne permettaient pas d'entretenir un nombre de moines suffisant pour assurer une régularité convenable. Un procès-verbal de Visite canonique en 1682 nous montre à Boquen trois moines et un convers; comment, dans des conditions pareilles, s'acquitter avec la décence voulue, de la célébration des divins offices et pourvoir aux autres observances ? Ce petit troupeau vivota, si on peut parler ainsi, dans l'effacement et la médiocrité, jusqu'à la grande tourmente de 1789. La conduite de la plupart des religieux cisterciens de nos contrées à cette époque néfaste montre bien leur peu de ferveur et leur manque d'attachement à un état qu'ils avaient embrassé, le plus souvent, sans conviction et sans élan, parce que, comme nous l'avons déjà fait observer, ils y avaient été poussés plutôt qu'ils ne l'avaient choisi. Victimes plus malheureuses, plus à plaindre que coupables d'un état de choses, de conditions sociales déplorables.

Le dernier Prieur de Boquen, un nommé Josse Louis, originaire de Saint-Igneuc, prêta le serment constitutionnel et acheta l'abbaye avec les terres environnantes le 26 mai 1791. Nommé recteur de Mégrit par les électeurs du district de Broons le 19 juin 1791, il refusa d'accepter. Un jour qu'il recevait à Boquen des confrères assermentés comme lui, il tomba de cheval en chassant dans la forêt et se tua. Triste fin d'un triste sire! Sa mère, héritière de ses biens, les vendit à vil prix à un certain Méheust Ollivier, de Jugon. Ils passèrent par héritage aux Brindejonc, puis aux familles Boyet et Renault qui les ont détenus jusqu'à nos jours. Tous ces possesseurs successifs ont d'ailleurs également laissé péricliter et le domaine et les bâtiments, les anciens étant transformés

en carrière d'où le voisinage tirait pour ses bâtisses de beaux matériaux à vil prix.

Cinq siècles de ferveur ou de régularité convenable, un siècle et demi de laisser-aller et de décadence, ainsi peut donc se résumer l'histoire religieuse de Boquen : l'abbaye, isolée au milieu des landes et des forêts, perdue au fond d'un vallon éloigné de tout centre important, ne vit se dérouler entre ses murs presque aucun fait susceptible d'attirer l'attention. Seule, la sépulture de Gilles de Bretagne lui valut un moment de célébrité.

Frère du duc François I[er], Gilles fut assassiné le samedi 25 avril 1450 au château de la Hardouinaye en Saint-Launeuc, à quelques lieues au sud de Boquen; la vengeance de son frère l'y avait enfermé, elle l'y fit périr. Selon certains, ce fut un moine de Boquen qui reçut la dernière confession du malheureux, à la dérobée, à travers les barreaux du soupirail servant de fenêtre à son cachot. Averti le jour même du décès, l'abbé de Boquen, Louis du Verger, partit le lendemain avec ses religieux pour réclamer le corps du prince et lui donner la sépulture en son abbaye. Légende ou histoire? On rapporte que le cercueil était placé sur un chariot traîné par deux paires de bœufs; au village de la Tringaie, en Langourla, les bœufs s'arrêtèrent, en vain essaya-t-on de les faire avancer. On se mit à prier pour l'âme du défunt, à demander à son patron saint Gilles aide et assistance. Aussitôt, l'un des bœufs frappa de son sabot une pierre du chemin; l'empreinte du pied s'imprima dans le roc et s'y montre encore de nos jours; le cortège continua ensuite sa route sans encombre. Dans le lieu, en souvenir du prodige, fut élevé un oratoire à saint Gilles, remplacé ensuite par une chapelle.

Le sire de Merdrignac, d'autres gentilshommes, tel Geofroi de Beaumanoir, un grand concours du peuple des environs, ému de compassion pour les malheurs du défunt, assistèrent aux funérailles solennelles du prince. Le corps fut enseveli au pied du maître-autel; sur la tombe, Louis du Verger posa une dalle d'ardoise surmontée de la figure en bois du trépassé. Cette statue existe encore; emportée de l'église abbatiale à l'époque où celle-ci fut désaffectée, elle trouva place dans la chapelle du château du Parc, S. Jacut ; reléguée ensuite dans la grange d'une ferme voisine, avec l'assentiment de M. de Kerouartz, propriétaire de cette ferme, elle fut transportée en 1862 au musée de Saint-Brieuc où on peut la voir encore.

Cependant, le duc François de Bretagne voulut se montrer reconnaissant à l'abbé de Boquen des honneurs rendus à l'infortuné Gilles. « Item, ordonnons, disait-il au codicille de son testament, que en l'abbaye de Boquien, soit faicte fondation solennelle pour beau frère Gilles, que Dieu pardoint et services tels qu'adviseront lesdits exécuteurs et, des services jà faicts audit moutiers, voulons que les abbé et convent d'iceluy soient satisfez raisonnablement. » Les lettres du duc Pierre III, en exécution des volontés de François, portaient entre autres : « Pour ce que, après le tréppas de notre très chier et très amé frère Gilles, dont Dieu aie l'âme, il fust par noz bien amez religieux et humbles orateurs les abbé et couvent du monastère de N. D. de Bocquien honorablement inhumé et ensépulturé en l'église et près le grand autier dudict moutier, et dempuys iceluy temps ont lesdits abbé et religieux, ainsy que suismes a plain informez, dit et célébré cotidiennement tant pour l'âme de notre dit frère que de nous, nos prédécesseurs et anté-

cesseurs, une messe de Requiem à notes o diacre et sous-diacre et amprès celle messe ung respons de mort, abbé et couvent assemblez sur la sépulture et enfeu de notre dit frère et aprez Vespres ainsy le font semblablement et oultre dient et font dire par chacung moys au jour de samedy un anniversaire en commémoration pour mémoire du jour dudit tréppas qui fust iceluy jour de samedy et pour l'âme d'iceluy... » Pierre III assignait comme assiette de la fondation solennelle, voulue par son frère François I^er^, la somme de 100 livres à prendre sur les recettes de Jugon.

Des fouilles faites, le 11 décembre 1821, à l'effet de s'assurer si on retrouverait le tombeau de Gilles et si on n'y découvrirait pas quelqu'écrit pouvant servir à jeter du jour sur le point d'histoire auquel se rattache sa mort, n'amenèrent d'autre résultat que de prouver que les précautions nécessaires avaient été prises pour faire consumer promptement le corps, il avait été entouré de chaux vive dont on retrouva les débris à 6 ou 7 pieds de profondeur. L'emplacement de la tombe est marqué par une croix des plus simples dans le sanctuaire ravagé de l'église abbatiale. Les gens du voisinage n'ont pas entièrement perdu le souvenir du prince à l'infortune célèbre. Chose curieuse, une confusion s'est opérée, au cours des temps, dans la pensée populaire, entre Gilles et son patron saint Gilles, abbé très connu, très vénéré dans la contrée : on vient en pèlerinage dans les ruines à « saint Gilles de Boquen », à celui qu'on nomme le « vrai saint Gilles » ; on fait des neuvaines sur le lieu de son tombeau, on fait brûler des cierges dans l'ancienne armoire des reliques et on y dépose de modestes offrandes. Touchants témoignages, précieux vestiges de la compassion transformée en vénération et en culte...

Ajoutons, pour clore ces humbles pages, que Boquen n'est plus le désert spirituel qu'il fut pendant près de 150 ans. Le chant de la louange divine s'y fait entendre à nouveau ; au milieu des ruines résonne l'écho des psaumes antiques et des hymnes joyeuses. Les vieux moines ont tressailli dans leurs tombes oubliées. Les seigneurs, les personnages dont les cendres gisent dans les décombres ont été secoués d'un transport d'allégresse au son des sacrés cantiques, de la cloche argentine appelant à l'office les nouveaux habitants de la solitude, successeurs, héritiers des Cisterciens.

Puisse le grain de sénevé jeté de nouveau dans le sillon défriché jadis par le labeur et la piété monastiques prospérer encore et faire refleurir le Val béni consacré à sainte Marie de Boquen.

LISTE DES ABBES

1^re^ Série. — Abbés réguliers

Nous ne les connaissons pas tous, comme il a été déjà observé. Adonias semble avoir été le premier abbé : il était frère du fondateur et dut être déposé pour cause d'incapacité.

Guethenoc très saint, très versé dans les sciences divines et humaines, dit la Chronique de Saint-Brieuc, fut le second abbé.

Kennaroc lui succéda, selon la même Chronique.

Brient paraît en 1202, souscrivant une charte de Saint-Melaine et obtenant de Juhel de Dinan une sauve-

garde pour sa maison. Il est aussi nommé dans la sentence contre Josselin, évêque de Saint-Brieuc, au sujet de Planguenoual.

Alain est signalé dans les chartes de Saint-Aubin en 1223 et 1238.

Pierre I[er] apparaît dans les mêmes chartes en 1246 et 1253. En juillet 1255, il approuve un accord entre Pierre de Cadillac et les moines de Saint-Jacut. En 1246, on signale une lettre du Pape Innocent IV au sujet de Boquen. Ce Pierre, qu'il nomme Paluel, aurait été, selon Tresvaux, moine de Saint-Méen, mais la chose paraît absolument invraisemblable, car il était interdit d'élire aux abbayes de l'Ordre des moines qui n'en fussent pas profès. Peut-être Pierre était-il un ancien moine de Saint-Méen passé ensuite aux Cisterciens.

En 1251 Pierre est au nombre des abbés qui vidiment à Pontigny certains actes relatifs au culte de saint Edmond. Ces vidimus existent encore et parmi les sceaux qui y sont apposés se voit celui de notre abbé. Il est de forme ronde, petit module, en cire verte. L'abbé est représenté en chasuble, tenant un livre de la main gauche et la crosse de la droite; en regard de la crosse, une étoile et comme exergue : † *S. Abbatis De Bocquian.*

Guillaume I[er] est cité dans un acte de Bonrepos en 1257. En 1268, il transige avec saint Melaine au sujet de dîmes.

Luc souscrit en 1309 un accord entre le seigneur de la Hunaudaie et Yves, abbé de Saint-Aubin.

Pierre II tient la crosse en 1334-1340 selon des actes de Boquen.

Nicolas I[er] résigne en 1360.

Yves Bonud est nommé par Innocent VI sur résignation de Nicolas le 12 des Calendes d'août 1360.

Guillaume II Grignon ratifie le traité de Guérande 28 avril 1381. En sa qualité de Père Immédiat de Bonrepos, il approuve une donation faite à ce monastère par Jean de Rohan en 1390 le 12 janvier. Il rend aveu au vicomte de Rohan en 1405 et meurt le 16 avril 1434, dit-on : il aurait donc gouverné pendant plus de 54 ans!

Jean I[er] Bonnet ou Bouvet, élu en 1434, se démet en 1449.

Louis du Verger lui succède et ensevelit Gilles de Bretagne en 1450. Il résigna, moyennant une pension, en faveur du suivant :

Nicolas II Rabel 1462 avec l'approbation de l'abbé de Bégard Vincent et du Pape Pie II.

Jean II Gonnert fait un arrangement pour une dîme du Gouray en 1472 ; il rend aveu au seigneur de Trégouët en 1477 et vit encore en 1479.

Normand Baudre est élu en 1483. Il approuve cette même année Jean, abbé de Prières, qui apaise des discordes survenues à Saint-Aubin. Il transige en 1483 avec le seigneur de la Motte, consent au rétablissement d'Ollivier de Saint-Aubin en 1485 et vit encore en 1486. Son nom paraît jusqu'en 1510 dans un manuscrit des Blancs Manteaux, mais à tort, semble-t-il.

2[e] Série. — Abbés commendataires

Christophe de la Moussaye inaugure à Boquen le régime de la Commende. Il est cité dans un acte de l'abbaye en 1495 et meurt en 1522. En 1516 cet abbé et Boquen sont taxés 70 livres dans le Pouillé de cette année.

C'est du temps de cet abbé qu'en 1506 Alain Lacerelli, moine profès de Boquen, est élu abbé régulier de Tamié en Savoie, le 31 août; il était déjà prieur conventuel de ce monastère. Son élection fut confirmée le 3 septembre par l'abbé de Bonnevaux Père Immédiat et par le Pape au mois d'octobre; l'archevêque de Tarentaise lui conféra la bénédiction abbatiale. Quelle chose curieuse que ce moine de Boquen devenu prieur puis abbé de Tamié en pays étranger et très éloigné. On pourrait peut-être supposer d'après son nom à désinence italienne, que sa famille aurait habité la Bretagne puis regagné son pays d'origine voisin de Tamié, où Alain se serait stabilisé en quittant Boquen.

A la mort du premier Commendataire, une partie de la Communauté, sans doute peu satisfaite du nouveau régime, voulut rentrer dans son droit d'élection et se donner comme jadis un abbé régulier. Elle choisit donc Guillaume de Kersal, moine de Bégard, mais ce choix fut sans effet, car

Jean III de la Motte, archidiacre de Nantes, fut pourvu en 1522, et prit possession le 7 novembre. Il était en même temps conseiller au Parlement de Bretagne et abbé commendataire de Saint-Gildas de Rhuis. En 1533, le 2 février, il prêta serment comme coadjuteur de Quimper et mourut en 1537.

Guillaume III Eder, chantre de Nantes, nommé dès 1537, devint à son tour coadjuteur, puis évêque de Quimper, il mourut en 1546.

Mathurin Tardivel aurait été commendataire de Boquen en 1540 selon de Gaignières. Dom Morice le place en 1590. On ne sait rien à son sujet.

Maurice de Commacre, protonotaire apostolique, prête serment en 1548; il afferma les revenus de Boquen 900 livres en 1558 et se démit en 1571; il était aussi commendataire de Landévennec. On a, en sa personne, l'exemple d'un des abus les plus criants de la commende. L'abbaye est devenu un bien vulgaire qui s'afferme comme un domaine, comme une tenue ordinaire !

Pierre III Raffray signe un acte le 11 décembre 1571.

Samson Bernard prête serment en 1575, il paraît encore en 1581 et 1584. Il semble qu'il n'était que simple fiduciaire de

Bertrand de Goyon qui s'intitule abbé en 1585-1587, mais, en réalité, percevait les revenus par son fiduciaire depuis longtemps déjà.

Jean IV Bouan, seigneur de Saint-Cast et Dieudit, prêta serment en 1601.

Jean V Gillet était abbé en 1607.

Olivier Frotet, chanoine et chantre de Saint-Malo, assiste aux Etats de Bretagne en 1617, 1622, 1624 et 1628; il meurt le 9 mars 1661, après avoir résigné en faveur du suivant,

Urbain d'Espinay, son neveu, qui lui succéda vers 1657 ; il assista aux Etats de Dinan en 1675 et vivait encore en 1678. Ce fut cet abbé qui favorisa l'introduction de la Réforme à Boquen. Il était recteur d'Yvignac depuis 1666. Depuis le 10 juillet 1678, il cessa de prendre le titre d'abbé de Boquen. Il avait les armes de sa mère, celles des Frotet : elles figurent encore, sommées de la mitre et de la crosse, sur son très modeste presbytère d'Yvignac, où il a laissé le souvenir d'un saint prêtre.

Pierre IV Le Chapellier, prêtre de Rennes, docteur en Sorbonne, pénitencier de Paris, prieur de Pléchâtel, etc., meurt en 1721.

N. de Duras, pourvu le 17 octobre 1723, garde le bénéfice jusqu'en 1757.

Joseph-Mathurin Le Mintier, ecclésiastique du diocèse de Saint-Malo, le possède de 1757 à 1790, il était alors vicaire général de l'Evêque de Tréguier qu'il suivit en exil. Rentré en France au moment du Concordat, il mourut à Rennes à 87 ans.

ABBAYE DE BOQUEN

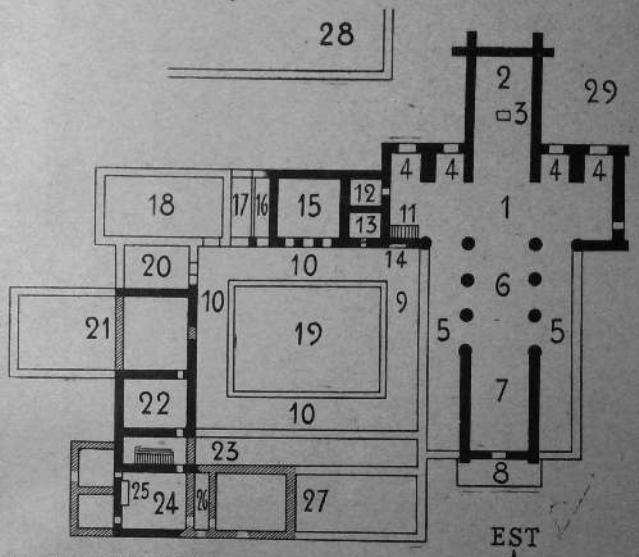

1. TRANSEPT DE L'ÉGLISE.
2. PRESBYTÈRE OU SANCTUAIRE.
3. TOMBEAU DE GILLES DE BRETAGNE.
4. CHAPELLES DU TRANSEPT.
5. BAS-COTÉS.
6. CHŒUR DES MOINES.
7. CHŒUR DES CONVERS.
8. PORCHE.
9. CLOITRE DE LA LECTURE.
10. CLOITRE.
11. ESCALIER DU DORTOIR.
12. SACRISTIE.
13. BIBLIOTHÈQUE.
14. ARMOIRE DU CLOITRE.
15. CHAPITRE.
16. ESCALIER MONTANT AU DORTOIR.
17. PASSAGE VERS L'INFIRMERIE.
18. GRANDE SALLE.
19. PRÉAU.
20. CHAUFFOIR.
21. ANCIEN RÉFECTOIRE.
22. CUISINE.
23. COUR DES CONVERS.
24. SALLE DES CONVERS.
25. GRANDE CHEMINÉE.
26. VESTIBULE.
27. CELLIER.
28. INFIRMERIE (?)
29. CIMETIÈRE (?)

En noir : VESTIGES CONSTRUCTIONS ANCIENNES.
En gris : CONSTRUCTIONS DU XVII[e] SIÈCLE EXISTANTES.
En blanc : RESTITUTION.

- 1937 -
Imprimerie de L'Ouest-Eclair
RENNES

Sceau de Boquen